COMMUNE DE SENEFFE

-

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ 360°
PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE IER)

-

ENQUÊTE PUBLIQUE

-

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
Lundi 26 juin 2023	Lundi 3 juillet 2023	Administration Communale Service Environnement Rue des Canadiens 17 7180 Seneffe Lundi 18 septembre 2023 A 10h00	Administration Communale de Seneffe Collège communal Rue Lintermans 21 7180 Seneffe

Prolongation jusqu'au 2 octobre 2023

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'Administration communale de Seneffe au Service Environnement, Rue des Canadiens 17 à Seneffe chaque jour ouvrable : les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00. Mardi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30 (+ de 16h30 à 20h00 uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h00 à l'avance). Fermé le jeudi. Il est également possible de prendre rendez-vous avec la conseillère en environnement au 064/52.17.20.

Conformément au code de l'environnement, cette enquête sera suspendue du 16 juillet au 15 août compris. Le dossier ne pourra donc pas être consulté durant cette période.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Portail environnement de la Wallonie via le lien suivant :
http://environnement.wallonie.be/enquetes-publiques/biodiversite/

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électroniques, peut envoyer ses remarques (pour le 18 septembre au plus tard) à l'administration communale ou en contactant le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement à l'adresse suivante :

Projets d'arrêtés du gouvernement wallon
Via courriel : Enquetepublique.biodiversite@spw.wallonie.be

Seneffe, le

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

Dominique FRANCQ Bénédicte POLL

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.